



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, le 23 février 2016

75 millions d'euros versés par l'Union européenne en appui à la relance de l'économie et de la consolidation démocratique en Tunisie

L'Union européenne a procédé dernièrement au versement d'un don de 75 millions d'euros au bénéfice du budget national de la Tunisie. Il s'agit de la première tranche d'un engagement de 100 millions d'euros au titre du programme national d'appui à la relance (PAR IV).

Cet important transfert financier confirme le soutien de l'Union européenne aux réformes entreprises par les autorités tunisiennes dans les domaines du développement socio-économique et de la consolidation des acquis démocratiques.

En matière de gouvernance démocratique, ce programme a permis d'accompagner la mise en place de la cour constitutionnelle, préalable indispensable à la traduction législative des valeurs consacrées par la Constitution du 27 janvier 2014.

Dans le domaine de la gouvernance publique, les réformes ont avant tout concerné la rédaction par le gouvernement d'un projet de loi organique du budget qui, une fois adopté par l'Assemblée des Représentants du Peuple (ARP), dotera le pays d'une nouvelle constitution financière garante d'une gestion transparente et moderne des finances publiques.

Les actions entreprises pour le renforcement de l'appareil statistique, notamment au niveau régional, qui s'accompagnent d'un diagnostic exhaustif de la situation financière des communes tunisiennes et de la mise en place d'une réforme de l'administration fiscale, participent également à l'atteinte de ces objectifs de transparence et d'amélioration de la gouvernance publique.

Sur le plan de la lutte contre le chômage des jeunes et de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, les réformes engagées permettront de renforcer le système de formation. Dans ce cadre, le système de gouvernance de la formation professionnelle est redynamisé par la mise en application d'une nouvelle stratégie d'intervention dotée d'un budget adéquat.

La transmission à l'ARP du projet de loi portant création du Conseil National du Dialogue Social, ainsi que la signature d'un accord tripartite entre le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, l'Union Tunisienne de l'Agriculture et de la Pêche et l'UGTT, marquent des progrès importants et consolident le renouveau du dialogue social.

« Plus que jamais, il est nécessaire de relancer les moteurs de la croissance et de libérer les énergies afin qu'elles s'expriment de manière positive, au service de la société et de la prospérité » a souligné Madame Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie.

Son Excellence Yassine Brahim, Ministre du Développement, de l'Investissement et de la Coopération Internationale (MDICI) a, pour sa part, indiqué que : *« devant l'ampleur des défis économiques et sociaux auxquels fait face la Tunisie au niveau de l'emploi des jeunes, du développement régional, de la sécurité, du tourisme, l'appui multisectoriel de l'Union européenne revêt une importance cruciale dans le processus de stabilisation et du retour sur le chemin de la croissance par laquelle passe notre pays »* .

Depuis 2011 et l'avènement de la transition démocratique, les programmes successifs d'appui à la relance se sont traduits par le versement de 353 millions d'euros en soutien aux réformes menées par les autorités tunisiennes.

Pour plus d'informations :

Délégation de l'Union européenne en Tunisie

Francis Lemoine, Chargé des questions économiques - francis.lemoine@eeas.europa.eu

Hichem Dhahri, attaché de presse - Hichem.Dhahri@eeas.europa.eu